



## ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE et ELECTIVE

Samedi 27 novembre 2021 à 9h30

Salle Wogner, 11 avenue Louis Lenoir VERTUS

### PROCES-VERBAL

---

**Présidence de séance:** M. Denis DECARME

**Clubs Présents ou Représentés :**

550325 U.S. AVIZE GRAUVES - 502561 C.S. AGEEN - 542397 STADE DE REIMS - 551980F. BETHENY FC – 535166 FC. BIGNICOURIER - 553130 F. C. DE BISSEUIL - 523846 SC COTE DES NOIR S – 518353 CHALONS CHEMINOTS – 581227 CHALONS CO - 502574 AS CHEMINON – 524506 CONNANTRE ENT–529566 CORMONTREUIL FC – 552536 COURTISOLS ESTAN – 527034 DIZY US – 524398 DOMMARTIN FC – 553042 FC D'EPERNAY- 546161 EPERNAY RCC – 511594 ESTERNAY US – 521648 FAGNIERES ES – 519185 ENT ETOGES – 510098 FC FERTON - 502766 FISMES ARDRE VESLE – 536879 FISMES FC – 551207VAL DE LIVRE – 546231 EUROPORT FC - 560318 LA CHAUSSEE FC – 549882 CERNAY BERRU LAVANNES – 532101 LE GAULT SOIGNY – 550192 MAGENTA OL – 546885 MAIRY AS – 525889 MAREUIL S/AY -540086 AS MAROLLES - – 502613 MOURMELON LIVRY – 510412 MONTMIRAIL - 521815 MUIZON ETS – 525484 OIRY US – 500173 PARGNY S/SAULX – 553685 COTEAUX DU SUD ENT – 549906 MAREUIL LE PORT – 535928 REIMS WILSON AS – 548111 REIMS STE ANNE – 553750 REIMS MURIGNY FRANCO PORT – 580912 OLYMPIC FOOTBAL CLUB - 581832 LA NEUVILLETTE JAMIN – 614171 CAILLOT FC – 654286 DELPHARM FC – 547287 TARDENOISE US – 580735 CO SARRY - 502985 SEPT SAULX ST – 541572 SERMAIZE US – 502593 WITRY LES REIMS – 560727 SC SEZANNES - 529799 SILLERY FC – 544164 SOMSOIS MARGERIE 590512 LISSE ST AMAND ST LUMIER – 548640 ST GIBRIEN MATOUGUES – 538775 ST MARTIN D'ABLOIS – 527497 ST MARTIN LA VEUVE – 552023 ST MEMMIE FC –ST MEMMIE 745499 OL – 554219 ARGONNEFC – 524485 SOMMEPY FC – 524617 TAISSY AS – 547762 TINQUEUX FC – 850561 ANCIENS DE TINQUEUX – 523983 VERNEUIL EN – 502652 COTE DES BLANCS FC – 580933 VIENNOIS SC – 551876 BOUVANCOURT HERMONVILLE – 582301 FC HAUTE BORNE

\*\*\*\*\*

## **Mot de bienvenue par le Vice-Président avant l'ouverture AG Denis DECARME**

Présente les excuses du Président du DMF René MOLLE absent à cette AG pour raison de santé et lui souhaite bon rétablissement.

Monsieur le député (monsieur Charles De Courson)

Monsieur le Président du Conseiller Régional

Monsieur ou madame le Conseiller Départemental (Pascal Desautels ou Annie Coulon)

Monsieur le Maire des Blancs Coteaux (Pascal Perrot)

Monsieur le président de la LGEF (Albert Gemmrich)

Monsieur le Président du CDOS- (Karim Mahihenni)

Monsieur le président du club de Côte des Blancs, cher Thierry Adam

Madame la responsable marketing du CANE (Christelle Vaillant)

Mesdames, messieurs, chers amis sportifs.

*C'est pour moi, un grand plaisir de vous retrouver, et c'est très chaleureusement que j'accueille ici chacun d'entre vous au nom de notre district Marne de Football.*

*Bienvenue dans cette belle salle des fêtes de la commune de « Blancs Coteaux » mise à notre disposition par monsieur le Maire que je remercie sincèrement.*

*Cette matinée est un de ces moments d'échanges autour d'objectifs communs, où nous nous retrouvons tous ensemble pour faire un bilan de nos actions et surtout faire prospérer notre passion commune.*

*Je sais vos agendas respectifs chargés, mais vous avez tenu, une fois encore à nous accompagner pour faire le point sur notre association.*

Avant de poursuivre nos travaux de cette soirée, je voudrais avoir mes premières pensées de Président pour celles et ceux d'entre nous qui nous ont quittés et aussi pour celles et ceux qui pour des raisons de santé ne peuvent assister à cette assemblée.

En cette période très particulière, je formule le vœu que vous et vos proches n'ayez pas été touchés par ce satané virus. Nous entrevoyons enfin le bout du tunnel. Je vous demande quelques instants de silence pour honorer nos disparus et principalement la mémoire de Patrick BERCELET qui nous a quittés il y a quelques semaines, il a longtemps œuvré au sein du district.

## **RESULTAT DU POINTAGE**

Sur 509 voix pour 118 clubs inscrits - 73 clubs ont émargé pour 346 voix. Le quorum étant atteint, tant en nombre de voix qu'en nombre de clubs présents ou représentés, conformément à l'article 12.5 des statuts du District, le Président déclare l'Assemblée Générale Ordinaire ouverte

## Ordre du jour

1. Ouverture de l'AG et vérification du quorum
2. Approbation des PV de l'AG Extraordinaire et de l'AG Ordinaire du 30 juin 2021
3. Rapport moral saison 2020 / 2021
4. Approbation du rapport moral
5. Présentation des comptes de résultat et du bilan arrêtés au 30 juin 2021
6. Présentation du rapport du Commissaire aux Comptes
7. Approbation des comptes de l'exercice clos au 30 juin 2021 et affectation du résultat
8. Election des membres du Comité Directeur en remplacement des postes vacants :
  - a. Présentation des candidats
  - b. Vote
9. Bilan des commissions de la saison 2020 / 2021
10. Informations diverses
11. Intervention des personnalités
12. Clôture de l'AG
13. Remise des distinctions
14. Pot de l'amitié

\*\*\*\*\*

**Le Président** soumet à l'approbation des délégués présents les Procès-verbaux de l'AG Extraordinaire et l'AG Ordinaire du 30 juin 2021.

- **Ces 2 Procès- Verbaux sont approuvés à l'unanimité.**

\*\*\*\*\*

### Rapport moral par, le secrétaire général Eric COLLINET saison 2020 /2021

« Au cours de cette année, l'activité du district Marne a été pleinement impactée par un second confinement et par un arrêt complet des compétitions ainsi que par la mise en place de mesure individuelles sanitaires contraignantes.

Cette situation inédite a été riche en enseignements. Elle a en particulier compliqué le travail de notre commission des compétitions qui a dû faire et défaire différents scénarise reprise jusqu' a l'arrêt des championnats. Elle a nécessité de faire preuve d'adaptions et de souplesse pour assure l'accompagnent du monde du football dans notre district

En effet si les championnats se sont arrêtés, de nombreuses activités de substitution eu pu voir le jour progressivement en suivant l'évolution de l'épidémie arrêt total n'aura été effectif que durant 5 semaines

Le district dès le premier confinement en mars 2020a été moteur dans l'accompagnement sanitaire des clubs. Au-delà de la contribution en matériel sanitaire et du fonds de solidarité mis en place par la FFF et le district pour favoriser la reprise des licences, un réseau de référents

sanitaires a été créé pour répondre à toutes les questions qui pouvaient être posées par la mise en œuvre des différents protocoles. En outre la mise en place d'activités adaptées a été réalisée.

Cet accompagnement particulièrement important a pu se réaliser par un recours réfléchi et mesuré au chômage partiel pour l'ensemble de nos salariés. Le district a su adapter son activité à l'évolution de la pandémie tout en conservant ses partenaires ce qui explique le résultat financier positif de cette saison. L'activité réduite des commissions est aussi une autre explication de ce résultat

Malgré ce contexte difficile la découverte de la visioconférence nous a permis d'assurer les différentes réunions de commissions, de bureaux comité directeur et des assemblées générales électives du 29 novembre 2020

Le district a mis en place un groupe de travail pour organiser des plateaux pour toutes les catégories pendant 4 weekends pour permettre de remobiliser les clubs et de montrer une bonne image du football et pour faire revenir les licenciés dans les clubs. Au regard des premiers chiffres de la saison 2021/2022 cette action a porté ses fruits puisque la tendance semble progressivement s'inverser.

Pour accompagner le dispositif gouvernemental PasSport une aide supplémentaire pour le club a été octroyée.

Voilà le bilan d'une saison qui restera dans les annales de notre district

Permettez-moi de vous remercier au nom de notre comité directeur vous l'ensemble des acteurs du football, dirigeants arbitre, joueurs éducateurs et tous les bénévoles pour tout ce que vous avez apporté dans ces moments difficiles

Merci de m'avoir écouté et je vous souhaite une bonne saison.

Eric COLLINET Secrétaire Général

- **Les délégués valident à main levée ce rapport moral**

<p style="text-align: center;"><b>Comptes 2020 / 2021</b> <b>Présenté par le Trésorier-Adjoint Eric VIGIER</b></p>
--

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, Chers Amis, Bonjour à tous.

Je vais vous présenter les comptes du District Marne de Football pour l'exercice 2020 / 2021.

Comme vous le savez, ce bilan et ce compte de résultat ont la particularité d'être à la fois le premier du nouveau mandat débuté en novembre 2020 mais aussi d'être le premier de la période COVID et le dernier comme nous l'espérons toutes et tous après deux saisons tronquées consécutives. Il faut en effet remonter à 2018 / 2019 pour se référer à une saison complète.

Ces comptes 2020 /2021 sont le fruit d'une activité qui s'est heurtée à une difficulté principale : l'incertitude que la crise sanitaire actuelle fait peser sur notre prise de décision à long terme concernant la pratique sportive et du football en particulier, nous imposant un horizon à court terme. Comme le suggèrent les experts médicaux proches du pouvoir, l'arrivée d'une cinquième vague depuis un mois nous montre que la crise n'est pas derrière nous et qu'aucune décision gouvernementale ne peut pas être totalement exclue compte tenu de la prolifération du variant delta.

Par ailleurs, le CODIR réunit le 15 mai 2021, sur proposition du groupe de travail finance, a validé le remboursement de 100 % des engagements en coupes, 50 % de ceux en championnats pour la saison 2020 / 2021 et 50 % pour la saison 2021 / 2022. Nos produits ont donc été impactés.

Enfin, compte tenu de cette longue période d'activité plus que réduite que nous venons de vivre et qui a débuté en novembre 2020, nous constatons une baisse de nombre de licenciés (es) de 10 %, passant de 14609 en 2019/2020 à 13055 en 2020/2021 et se traduisant par une baisse des produits de 15%, passant de 440 103 euros en 2019/2020 à 373 387 euros en 2020 / 2021, soit une chute de 79601 euros.

Pour l'essentiel, cette évolution a donc impacté les principaux des postes de produits :

- Les licences et mutations passent de 122271 à 116409 euros, soit une diminution de 4.79 % ;
- Les engagements en compétitions passent de 34959 à 14565 euros prenant en compte la décisions prise par le CODIR de remboursement de 100 % des engagements en coupes et 50 % des engagements en championnat, soit une baisse de 5.83 % ;
- Le montant des concours publics et des subventions passe de 156 523 à 138 992, soit une diminution 14531 euros (moins 11.20%) en raison entre autres de la baisse des indemnités de préformation, résultat des formations qui n'ont pas été menées d'une part, et de la fin de l'agrément service civique et du contrat unique d'insertion qui n'a pas été renouvelé en raison de l'incertitude pesant sur l'activité et donc sur les produits
- Le poste partenariat est resté à peu près stable passant de 9 918 à 9121 euros, merci à nos partenaires pour leur fidélité et leur soutien.

Du côté des achats :

- Les achats stockés (équipement sportifs, objets promotionnels...) passent de 6553 à 965 euros, soit une diminution de 76.65 %. Elle résulte de l'arrêt de l'activité durant six mois.
- Les achats non stockés (carburant, EDF, eau, fournitures, récompenses...) passent de 11448 à 10080 euros, soit une baisse de 11.94 %.
- Les charges externes (locations, assurances, entretien, honoraires, personnel extérieur, publicité, déplacement, télécom, affranchissement) sont passées de 96 272 à 82 062 euros, soit une diminution de 14.76 % comprenant essentiellement une baisse de la ligne « personnel extérieur » et la prise en compte de l'externalisation de la comptabilité prise en charge par le cabinet FIDUTEC.
- La masse salariale est en baisse de 13.24 %. Cette évaluation prend en compte la création d'un poste de chargé de communication.

Fruit de la prudence qui s'est imposée à nous dans la gestion du District au cours de cette saison 2020 / 2021 plus que chaotique, vous constaterez que le compte de résultat laisse apparaître un excédent de 32 987 euros, les charges passant de 420 001 euros en 2019 /2020 à 340 400 euros pour la saison 2020 / 2021, soit une baisse de 79 601 euros (moins 48.95 %). Quant aux produits, ils ont suivi la trajectoire similaire, passant de 440 103 à 373 387 euros, soit une baisse de 66 716 euros, (moins 15.16%).

Les conséquences de la crise sanitaire et l'arrêt complet de notre activité durant ces longs, ont eu des conséquences. Tout comme les clubs marnais, Le District marne a été fortement impacté mais les décisions prises ont permis de maintenir une politique de sérieux financier initiée au cours de la mandature précédente.

Malgré tout, le CODIR du District Marne de Football a redistribué aux clubs marnais la valeur de 48 294 euros sous la forme du Fonds de solidarité pour un montant global de 17900 euros, 20 394 euros sur les engagements 2020 /2021 et à peu près 10 000 sur ceux de 2021 / 2022 ;

Je vous remercie de votre attention

**Rapport du Commissaire aux Comptes**

**DISTRICT MARNE FOOTBALL**

8, Rue Henri DUNANT  
51200 EPERNAY

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**

*Exercice 2020/2021 clos le 30 Juin 2021*

**DISTRICT MARNE FOOTBALL***Association*

Régie par la Loi du 1<sup>er</sup> Juillet 1901  
Enregistrée sous le numéro W 51 2001 152

**Siège Social :**

8, Rue Henri DUNANT  
51200 EPERNAY

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**

*- Exercice 2020/2021 clos le 30 Juin 2021 -*

A l'Assemblée Générale de l'Association "**DISTRICT MARNE FOOTBALL**",

**Opinion**

En exécution de la Mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'Audit des Comptes Annuels de l'Association "**DISTRICT MARNE FOOTBALL**", relatifs à l'exercice clos le **30 Juin 2021**, tels qu'ils sont joints au présent Rapport.

Nous certifions que les Comptes Annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association "**DISTRICT MARNE FOOTBALL**".

**Fondement de l'opinion****Référentiel d'Audit**

Nous avons effectué notre Audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.



**RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS**

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "*Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'Audit des Comptes annuels*" du présent Rapport.

**Indépendance**

Nous avons réalisé notre Mission d'Audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, *sur la période du 1<sup>er</sup> Juillet 2020, à la date d'émission de notre Rapport*, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de Déontologie de la profession de Commissaire aux Comptes.

**Observation**

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention *sur les points suivants* :

- Les paragraphes "*Informations générale et faits significatifs de l'exercice*" et "*Information générale complémentaire*", exposés en *Pages 13 à 15* de l'Annexe Comptable, mentionnent l'impact de la pandémie du COVID-19 sur les Comptes clos le 30 Juin 2021.
- Le paragraphe "*Impact de la nouvelle réglementation ANC 2018-06*" exposé en *Page 14* de l'Annexe Comptable fait état du niveau de règlement comptable des Associations et des reclassements comptables liés.

**Justification des appréciations**

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des Articles L. 823-9 et R.823-7 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues, et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'Audit des Comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces Comptes annuels pris isolément.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les Comptes annuels des informations données dans le **Rapport de Gestion**, et dans les autres documents sur la situation financière et les Comptes annuels, adressés aux Membres de l'Association.

### **Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux Comptes annuels**

Il appartient à la Direction d'établir des Comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de Comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des Comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces Comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les Comptes annuels ont été arrêtés par le **Comité Directeur**.

### **Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'Audit des Comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un Rapport sur les Comptes annuels.

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les Comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un Audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

**RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS**

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des Comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'Article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des Comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un Audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux Comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet Audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les Comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'Audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'Audit afin de définir des procédures d'Audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les Comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son Rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son Rapport sur les informations fournies dans les Comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

**RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS**

- il apprécie la présentation d'ensemble des Comptes annuels et évalue si les Comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

**Fait à VILLENEUVE-SAINT-GERMAIN,  
Le 26 Novembre 2021.**

**Pour CHD AUDIT-HAUTS DE FRANCE**

**Pascal GUIOT**

*Commissaire aux Comptes*

**Zone Commerciale - 183, Rue des Moines  
02200 VILLENEUVE-SAINT-GERMAIN**

## Vote de plusieurs résolutions

par Eric VIGIER

### **PREMIERE RESOLUTION - APPROBATION DES COMPTES**

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport financier sur l'exercice 2020-2021 et du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels, approuve les comptes et le bilan dudit exercice tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

- **Cette résolution est adoptée à la majorité**

### **DEUXIEME RESOLUTION - QUITUS AUX MEMBRES DU COMITE DIRECTEUR**

L'Assemblée Générale donne quitus de leur gestion pour l'exercice 2020-2021 à tous les membres du comité directeur.

- **Cette résolution est adoptée à la majorité**

### **TROISIEME RESOLUTION – AFFECTATION DU RESULTAT**

L'Assemblée Générale, après avoir approuvé les comptes de l'exercice et constaté un excédent de 32 987 euros décide d'affecter le résultat en réserves.

- **Cette résolution est adoptée à la majorité**

### **QUATRIEME RESOLUTION - APPROBATION DES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées, approuve les conclusions dudit rapport.

Qui est pour ? Qui est contre ? Qui s'abstient ?

- **Cette résolution est adoptée à la majorité**

## Election au CODIR - 2 postes à pourvoir

**Le Secrétaire Général**, présente les 3 candidat(e)s et rappelle qu'il faut rayer au moins 1 candidat pour que le vote soit retenu.

Rappelle également l'article 13.3 des statuts du DMF *«les membres du Comité Directeur du District sont élus au scrutin plurinominal majoritaire à deux tours. Sont élus au premier tour de scrutin, dans la limite des postes disponibles et dans l'ordre décroissant du nombre de voix recueillies par chacun d'eux, les candidats ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés. Au second tour de scrutin, l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité, le candidat le plus âgé est déclaré élu. »*

### **Sont Candidats**

- Mme Virginie FANCOIS

- Mme Fabienne LAMBERT
- M. David COURMONT

### **Résultats :**

Bulletins Exprimés : 73 clubs

Bulletins Nuls 13 clubs

Sur 346 voix des clubs présents

**Majorité absolue (50% + 1 = 174 voix)**

- **Mme Virginie FRANCOIS      198 voix**
- **Mme Fabienne LAMBERT    181 voix**
- **M. David COURMONT        89 voix**
  
- **Mmes Virginie FRANCOIS et Fabienne LAMBERT sont élues au Comité Directeur**

<p><b>Rapport de la commission de discipline saison 2020/2021</b>  <b>Présenté par le Président Eric MODE</b></p>
---

- **Pour information**
- La commission a été renouvelée dans son ensemble en début d'année 2021.
- Elle est constituée de neuf membres dont 3 femmes.
- Les dossiers en instructions sont gérés par un instructeur qui ne siège pas dans la commission.
  
- **Dossiers traités en 2020/2021**
- La commission s'est réunie à 11 reprises malgré l'interruption liées au COVID 19.
- A 80% les dossiers concernent des violences portées aux joueurs ou aux arbitres.
- La sanction moyenne est de 4 matches de suspension ferme.
  
- **Tendance saison 2021/2022**
- Avec la reprise des compétitions, la tendance est inquiétante pour ce début de saison.
- Des faits de plus en plus graves sont à répertoriés concernant tous les acteurs du football.
- La commission de discipline fera preuve d'une vigilance accrue et sanctionnera avec sévérité tous les faits et méfaits commis cette saison.

Mesdames et Messieurs je vous souhaite une bonne saison 2021/2022

<p><b>Rapport de la commission des partenariats District 51</b>  <b>Présenté par Eric MODE</b></p>
--

- Partenaire du championnat senior D1 : **CHAMPAGNE PARCS AUTO - ZEBULLO**
  
- Partenaires des Coupes District Marne
- **PROMO-CLUB – CHAUVIN LESOEURS – TOM INTERIM – FPS**
- **GROUPAMA – LOXAM ACCES – CREDIT MUTUEL – PLANETEC**

### ➤ **OPERATION STADE DE REIMS**

- Afin d'alléger la facture des clubs, l'opération Tous amateurs a été organisée avec le Stade de Reims, à l'initiative de la commission partenariats.

- Un maillot unique a été porté par les joueurs lors du match Reims-Nantes et ces maillots ont été vendus aux enchères.
  - La somme récoltée (4639 euros) servira à rembourser aux clubs leurs engagements dans les différentes coupes du district.
- Sans oublier nos partenaires historiques  
**CREDIT AGRICOLE et FRANCE BLEU**

**Bilan d'activité : commission des compétitions**  
**Présenté par Eric COLLINET**

8 réunions dans la saison compte tenu de l'arrêt des compétitions, du au COVID19.

**Juillet / Aout 2020** : constitution des groupes des championnats et établissement du calendrier pour la saison, attribution des mutés supplémentaires, composition de la commission des compétitions.

**Septembre** : 1 réunion jeune foot à 11, concerne règlement, constitution des groupes, forfaits, tirage des coupes seniors.

**Octobre** : gestion des forfaits, matches remis, matches arrêtés

**Février** : gestion des forfaits, matches remis, matches arrêtés.

**« LE CENTENAIRE DU DISTRICT MARNE »**

**Projet présenté par Gérard CASSEGRAIN**

*« L'avant-projet a été validé par les Membres du Comité Directeur qui ont donné leur accord de principe lors de la réunion du mardi 16 novembre 2021*

*Depuis cette date un **projet de règlement intérieur** a été élaboré et transmis au **Comité de Pilotage**.*

*Hier, **lundi 22 novembre**, nous avons **reçu William PIERQUIN** candidat au poste de stagiaire. La décision sera rendue officiellement via le **Président et le Directeur du District**.*

*Une proposition de la **composition du Groupe de Travail** dans sa **version définitive** est en cours de préparation. **Reste à confirmer deux postes** avant validation.*

*Par conséquent, nous pouvons, dès à présent, entrer dans la phase rédactionnelle **du Projet Définitif**.*

**1. LES THEMES ENTRANT DANS LE CADRE DU PROJET :**

**EN EXTERNE**

- **L'HISTOIRE DU DISTRICT ET SON ENVIRONNEMENT**

**But :**

*Retracer le plus fidèlement possible **l'histoire des 100 années de l'instance**, depuis sa création jusqu'à ce jour, en la plaçant dans l'environnement du football national, régional voire international.*

### **Créer des fiches :**

A partir des **8 registres « Archives »** reprenant les procès-verbaux, les coupures de presse, et autres documents internes au District. La tâche sera répartie entre les 4 Membres bénévoles permanents à raison de 2 registres par Membre afin d'en extraire les faits essentiels. En compulsant les nombreux ouvrages de la collection personnelle de GdC et autres journaux et magazines d'époque pour en détacher **des informations générales sur le football** et son évolution, aux niveaux national, régional voire international.

Recenser tous les **Clubs « Centenaires »** affiliés en 1922 et/ou créés antérieurement. Les impliquer **dans la démarche**, les associer au projet ; s'ils le souhaitent bien évidemment.

**Nota :** La tâche ne sera pas des plus faciles car les **dates de création et dates d'affiliation** peuvent être différentes. Ne pas oublier que plusieurs **Clubs Marnais** ont été créés **avant 1922**. Prévoir un communiqué en demandant aux Clubs concernés de se faire connaître, et d'apporter les preuves qu'ils ont été créés il y a 100 ans au moins, charge au Comité d'Organisation d'étudier leurs éligibilités.

Dans les cas d'organisation **d'expositions ou manifestations**, ces fiches pourraient servir de supports à l'exécution de panneaux et divers documents.

### **Médiathèque :**

Regrouper **photos, films, vidéos, livres, magazines, etc.** permettant de faire des recherches et documenter des **articles, des éditoriaux** et autres **supports**.

#### LES MANIFESTATIONS OFFICIELLES

Lancement de l'opération **« Centenaire du D.M.F. »**.

**Célébration par des actions** entrant dans le cadre précis du Centenaire.

Organisation de **« La grande semaine du Centenaire »**, au mois de juin 2022 et au plus proche de la date du 18 juin qui en serait le point d'orgue.

Mettre sur pied une soirée **« Conférence-débat »** à laquelle seraient invités les Clubs, les Partenaires, les Hommes et les Femmes qui ont fait le District.

#### LA COMMUNICATION

**Domaine particulièrement important, sinon le plus important.**

**S'appuyer sur le site, les réseaux, via les médias par des communiqués de presse.** Publier régulièrement des articles retraçant ce que fut le football depuis un siècle et même plus depuis la naissance du football.

**Faire paraître à partir d'un fil conducteur** convenu des articles, des éditoriaux, des billets, des reportages afférents aux événements sportifs passés, présents et à venir.

**Créer rapidement un logo** et trouver une **devise** pour apposer sur tous les documents à tête du District (courriels, lettres, pages d'accueil, etc.)

Imaginer qu'une **labellisation « Club Centenaire »** soit instaurée.

### **Plaquettes et récompenses Fédérales :**

Pour l'instant **rien n'est prévu** en ce domaine au plan Fédéral. **Domage !**

Se rapprocher des **Commissions Fédérales et Régionales du Bénévolat** afin que des Plaquettes Liges et Districts Centenaires soient remises aux structures qui répondent aux conditions requises. Je me suis rapproché de MM. René MARBACH et René LOPEZ. **Je suis le dossier.** Je vous tiendrai informé.



## LE PARTENARIAT

**Intéresser nos partenaires actuels, élargir notre réseau en accueillant des partenaires potentiels tout au long de la période déterminée et aux actions dédiées.**

### LES ACTIONS DE TERRAIN

**Dans un premier temps** : définir les actions **habituelles** auxquelles nous pourrions nous « raccrocher ». **Exemples** : Plateaux, Journées d'accueil, finales départementales, et surtout la Journée Nationale des Débutantes et Débutants à DELAUNE si...

**Concevoir des rassemblements**, des matches amicaux, des tournois de jeunes et de seniors - féminins et masculins – de football à onze, à cinq et d'autres pratiques diversifiées : Futsal, Footgolf.

Etudier la possibilité d'organiser un **Tournoi réservé aux Clubs labellisés Centenaires**

Par ailleurs, il serait, à mon avis, intéressant de **focaliser sur le Football d'Entreprise**, ou en Entreprise ; car il fut un temps où le Football dit Corpo était un des fleurons de notre Fédération et servait même de base et de pourvoyeur au Football Civil. Nous pourrions **nous rapprocher de l'U.N.F.E.**, en la personne de Daniel TESTE, pour savoir si l'A.G. prévue au Centre de Vie Raymond KOPA annulée l'an dernier pour cause de COVID et si le Tournoi National auront lieu en 2022 à REIMS. En ce cas nous grefferions une action spécifique. **Dossier à ouvrir et à suivre.**

### Inter – Districts

Ce n'est pas une priorité, certes, mais nous avons l'opportunité de mettre en commun, avec les Districts des ARDENNES et la HAUTE-MARNE créés en 1922, de mettre en place des actions de terrain communes « Inter – Districts »

## LES EDUCATEURS et EDUCATRICES

Les **Détections, les Sélections** et les **faits majeurs** au fil des saisons pourront faire l'objet de recherches. (Voir rubrique : fiches)

## L'ARBITAGE

**L'évolution des Lois du Jeu** depuis la naissance du Football Association.

## EN INTERNE

### LE FONCTIONNEMENT

**Le règlement intérieur** mérite d'être complété par des annexes, avec par exemple : Quid en matière de subventions, aides ou récompenses pour l'organisation de tels évènements ?

Un circuit de **diffusion documentaire** sera rédigé.

## LES ASPECTS ADMINISTRATIFS et FINANCIERS

Le suivi sera opéré conformément aux procédures décrites au Règlement intérieur. La priorité des tâches revient aux Membres de Droit. »

Merci de m'avoir écouté

**Remises de Médailles par Jean Pierre GERSCH et Philippe LABBE**

**Membres de la commission régionale distinctions et bénévolat**

**Promotion 2018**

**Argent**                   BOUCHE David  
                                  TAICLET Michèle

**Promotion 2019**

**Vermeil**                   MERCKLEN Gilles  
                                  THIERRY Serge  
**Argent**                    MANGEART Hervé

**Promotion 2020**

**Or**                            GOUTHEYROUX Jacky  
**VERMEIL**                   ACHON François  
**Argent**                    LECUYER Alain

L'ordre du jour étant épuisé le Président invite les délégués à prendre le verre de l'amitié.

Le Président de séance  
**Denis DECARME**



## **Annexe 1 – Comptes 2020 / 2021**



15 rue E. Duchâtel  
51200 EPERNAY  
Tél. : 03 . 26 . 54 . 27 . 54 +



**COMPTES ANNUELS**  
*Comptabilité tenue en Euros*

- ▶ **Détail des comptes**
  - Bilan actif et passif
  - Compte de résultat
  - Graphique soldes intermédiaires de gestion
  - Soldes intermédiaires de gestion
- ▶ **Annexe au bilan et compte de résultat**

**DISTRICT MARNE DE FOOTBALL**

*8 rue Henri Dunant*

*51200 EPERNAY*

*Période du 01/07/2020 au 30/06/2021*

*Activité principale : ASSOCIATION*



**BILAN ACTIF**

ACTIF		Exercice N 30/06/2021 12			Exercice N-1 30/06/2020 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%	
ACTIF IMMOBILISE	<b>Immobilisations incorporelles</b>							
	Frais d'établissement							
	Frais de recherche et de développement							
	Donations temporaires d'usufruit							
	Concessions, brevets, licences, marques...							
	Immobilisations incorporelles en cours							
	Avances et acomptes							
	<b>Immobilisations corporelles</b>							
	Terrains							
	Constructions	582 824	319 295	263 529	500 708	-237 179	-47.37	
	Installations techniques Matériel et outillage	128 937	96 474	32 463	-204 875	237 338	115.85	
Immobilisations corporelles en cours								
Avances et acomptes								
<i>Biens reçus par legs dons destinés à être cédés</i>								
<b>Immobilisations financières (1)</b>								
Participations et Créances rattachées	15		15		15			
Autres titres immobilisés								
Prêts								
Autres								
<b>Total I</b>	<b>711 776</b>	<b>415 769</b>	<b>296 007</b>	<b>295 833</b>	<b>174</b>	<b>0.06</b>		
ACTIF CIRCULANT	<b>Stocks et en cours</b>	7 797		7 797	4 192	3 606		
	<b>Créances (2)</b>							
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	98 132	5 339	92 794	63 909	28 885	45.20	
	Créances reçues par legs ou donations							
	Autres	74 649		74 649	59 364	15 284	25.75	
	Valeurs mobilières de placement	134 887		134 887	174 887	-40 000	-22.87	
	Instruments de trésorerie							
	Disponibilités	316 003		316 003	182 548	133 455	73.11	
Charges constatées d'avance (2)	4 334		4 334	3 465	869	25.08		
<b>Total II</b>	<b>635 802</b>	<b>5 339</b>	<b>630 463</b>	<b>488 365</b>	<b>142 099</b>	<b>29.10</b>		
Comptes de Régularisation	Frais d'émission des emprunts (III)							
	Primes de remboursement des emprunts (IV)							
	Ecarts de conversion actif (V)							
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	<b>1 347 578</b>	<b>421 108</b>	<b>926 471</b>	<b>784 198</b>	<b>142 273</b>	<b>18.14</b>		

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont à plus d'un an

**BILAN PASSIF**

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		30/06/2021	12	30/06/2020	12	Euros	%
FONDS PROPRES	<b>Fonds propres</b>						
	Fonds propres sans droit de reprise :						
	Fonds propres statutaires						
	Fonds propres complémentaires	243 974		253 574		-9 600	-3.79
	Fonds propres avec droit de reprise :						
	Fonds statutaires						
	Fonds propres complémentaires						
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves :						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
Réserves pour projet de l'entité							
Autres	398 786		378 684		20 102	5.31	
Report à nouveau	9 600				9 600		
<b>Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)</b>	<b>32 987</b>		<b>20 102</b>		<b>12 886</b>	<b>64.10</b>	
<b>Situation nette (sous total)</b>	<b>685 347</b>		<b>652 359</b>		<b>32 987</b>	<b>5.06</b>	
Fonds propres consommables							
Subventions d'investissement							
Provisions réglementées							
<b>Total I</b>	<b>685 347</b>		<b>652 359</b>		<b>32 987</b>	<b>5.06</b>	
FONDS DÉDIÉS	Fonds reportés liés aux legs ou donations						
	Fonds dédiés						
<b>Total II</b>							
PROVISIONS	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges	32 234		47 416		-15 182	-32.02
	<b>Total III</b>	<b>32 234</b>		<b>47 416</b>		<b>-15 182</b>	<b>-32.02</b>
DETTES (1)	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)						
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	98 006				98 006	
	Emprunts et dettes financières diverses						
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	40 642		4 956		35 685	720.00
	Dettes des legs ou donations						
	Dettes fiscales et sociales	44 407		34 885		9 522	27.30
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes	8 657		446		8 211	NS
Instruments de trésorerie							
Produits constatés d'avance	17 178		44 135		-26 957	-61.08	
<b>Total IV</b>	<b>208 890</b>		<b>84 422</b>		<b>124 468</b>	<b>147.44</b>	
Ecarts de conversion passif (V)							
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>926 471</b>		<b>784 198</b>		<b>142 273</b>	<b>18.14</b>	

(1) Dont à plus d'un an  
Dont à moins d'un an

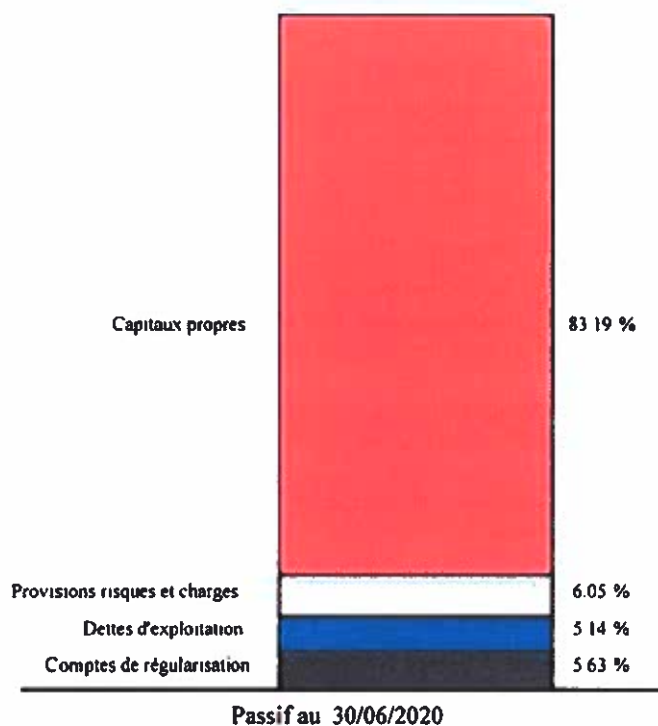
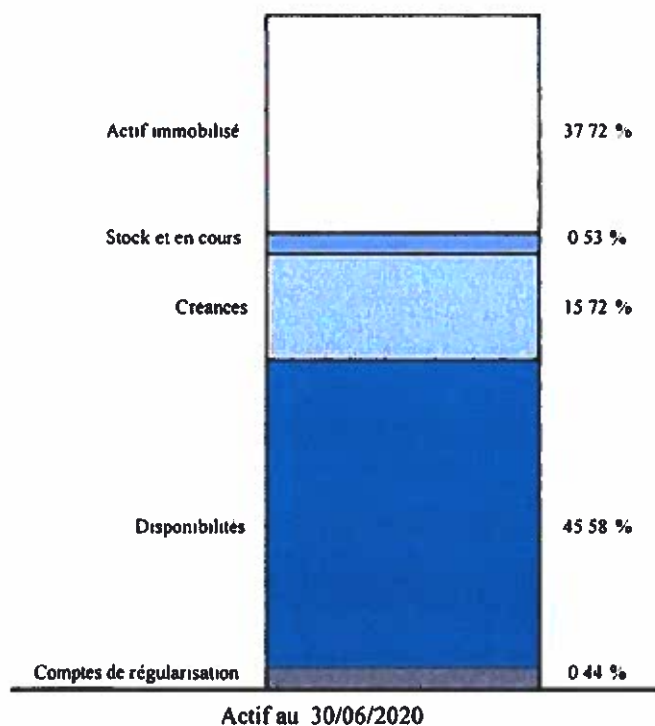
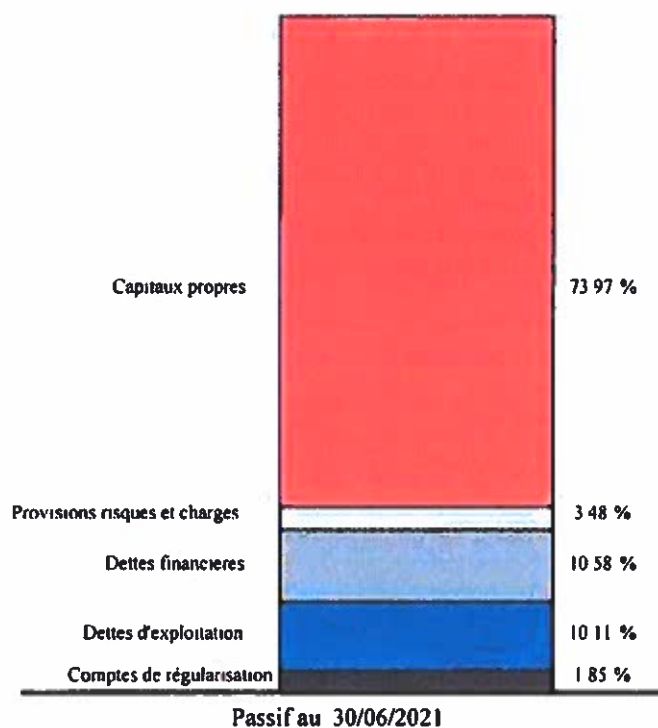
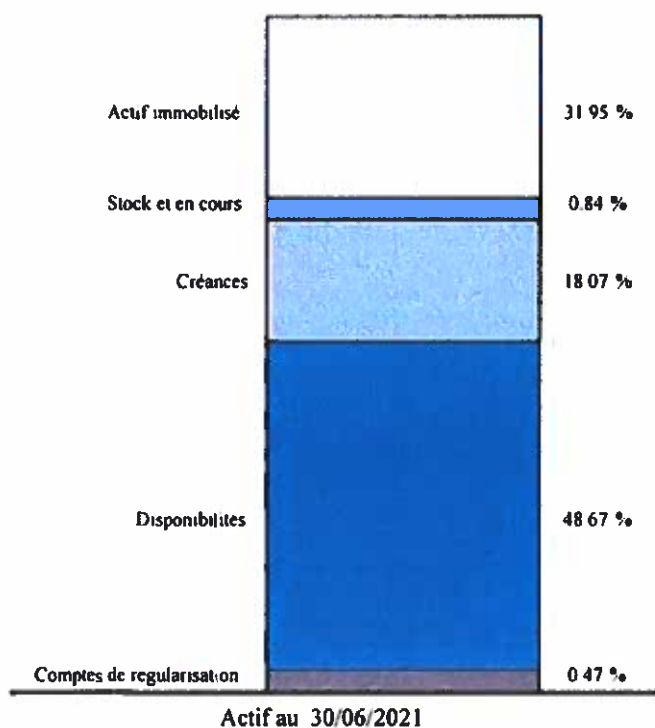
191 712      40 287

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

FIDUTEC EUROPE EPERNAY S AS

## PRESENTATION GRAPHIQUE DU BILAN





## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	30/06/2021	12	30/06/2020	12	Euros	%
<b>Produits d'exploitation (1)</b>						
Cotisations	22 730				22 730	
Ventes de biens et services						
Ventes de biens						
Ventes de dons en nature						
Ventes de prestations de service	154 226		192 869		-38 643	-20.04
Parrainages	9 121				9 121	
Produits de tiers financeurs						
Concours publics et subventions d'exploitation	61 350		156 523		-95 173	-60.80
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable			34 959		-34 959	-100.00
Ressources liées à la générosité du public						
Dons manuels			21 680		-21 680	-100.00
Mécénats						
Legs, donations et assurances-vie						
Contributions financières	77 642				77 642	
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	37 029		22 843		14 186	62.11
Utilisations des fonds dédiés						
Autres produits	10		230		-220	-95.70
<b>Total I</b>	<b>362 107</b>		<b>429 104</b>		<b>-66 996</b>	<b>-15.61</b>
<b>Charges d'exploitation (2)</b>						
Achats de marchandises			718		-718	-100.00
Variation de stock						
Autres achats et charges externes	97 200		110 421		-13 221	-11.97
Aides financières	1 667		5 050		-3 383	-66.99
Impôts, taxes et versements assimilés	5 210		7 171		-1 961	-27.35
Salaires et traitements	173 436		180 766		-7 330	-4.06
Charges sociales	29 780		53 476		-23 696	-44.31
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	19 453		35 206		-15 753	-44.74
Dotations aux provisions	3 028		10 394		-7 365	-70.87
Reports en fonds dédiés						
Autres charges	20		5 005		-4 985	-99.60
<b>Total II</b>	<b>329 794</b>		<b>408 206</b>		<b>-78 413</b>	<b>-19.21</b>
<b>I - Résultat d'exploitation (I-II)</b>	<b>32 314</b>		<b>20 897</b>		<b>11 416</b>	<b>54.63</b>

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	30/06/2021	12	30/06/2020	12	Euros	%
<b>Produits financiers</b>						
De participation						
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		455		535	-80	-14.87
Autres intérêts et produits assimilés		2 740		3 500	-760	-21.71
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>Total III</b>		3 195		4 035	-840	-20.81
<b>Charges financières</b>						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
Intérêts et charges assimilés		6		235	-229	-97.28
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>Total IV</b>		6		235	-229	-97.28
<b>2. Résultat financier (III-IV)</b>		3 189		3 800	-611	-16.08
<b>3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)</b>		35 502		24 697	10 805	43.75
<b>Produits exceptionnels</b>						
Sur opérations de gestion		120		6 965	-6 845	-98.28
Sur opérations en capital						
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		7 965			7 965	
<b>Total V</b>		8 085		6 965	1 120	16.09
<b>Charges exceptionnelles</b>						
Sur opérations de gestion		4 600		9 595	-4 995	-52.06
Sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		6 000		1 965	4 035	205.36
<b>Total VI</b>		10 600		11 560	-960	-8.31
<b>4. Résultat exceptionnel (V-VI)</b>		-2 515		-4 595	2 080	45.27
<b>Participation des salariés aux résultats (VII)</b>						
<b>Impôts sur les bénéfices (VIII)</b>						
<b>Total des produits (I+III+V)</b>		373 387		440 103	-66 716	-15.16
<b>Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)</b>		340 400		420 001	-79 601	-18.95
<b>5. EXCEDENT OU DEFICIT</b>		32 987		20 102	12 886	64.10